



ANTI TARTRE A PROCÉDÉ GALVANIQUE



Rôles et effets d'AQUABION® :

Un procédé, écologique, économique et efficace contre le calcaire et la corrosion, sans modifier la molécule d'eau. Il « neutralise » le tartre.

Les rôles de l'antitartre à effet galvanique AQUABION® sont de :

- Éviter le tartre et les dépôts de calcaire.
- Détartre avec délicatesse les installations anciennes.
- Neutraliser les effets de corrosion de l'eau dans les canalisations.
- Préserver la qualité de l'eau.



Les effets de l'antitartre à effet galvanique AQUABION® :

- Transforme le tartre en particules molles, non adhérentes : plus de dépôt. (sur + 98% du calcaire)
- Elimine le calcaire existant. (efficace avec un TH de l'eau > 70°f et jusqu'à 90°C pour l'eau chaude)
- Neutralise la corrosion des canalisations.
- Permet des économies d'énergies.

Fonctionnement d'AQUABION® :



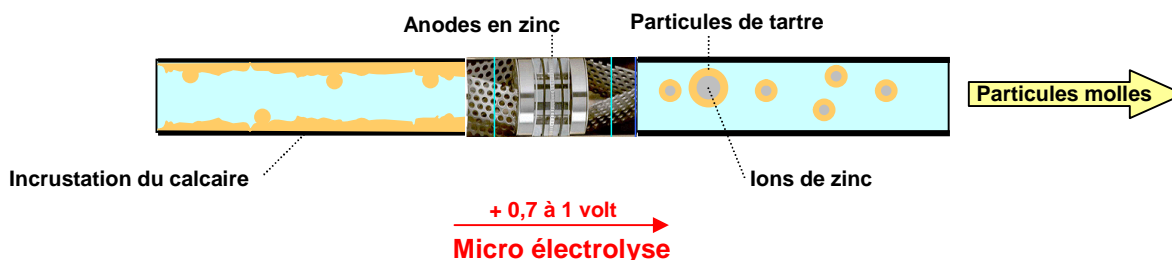
Le principe est basé sur un phénomène naturel :

On trouve dans la nature du « calcaire mou et non adhérent » la particularité de ces types de calcaires est de contenir des **ions de zinc**.

Cela est observé dans des sites naturels, dont **Aragone en Espagne**, par exemple.

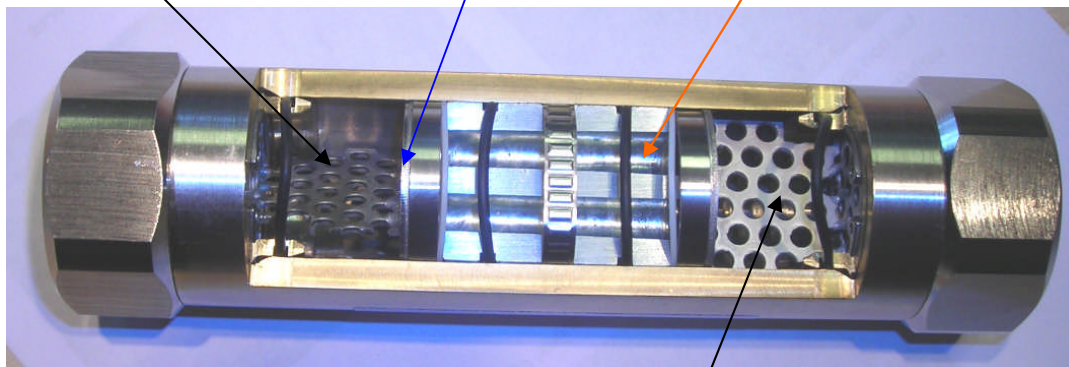
Le fonctionnement de l'AQUABION® repose sur le **principe galvanique** d'une anode consommable en **zinc** qui s'use lorsque se réalise la **micro électrolyse** (une différence de potentiel de 0,7 à 1 v) lors du passage de l'eau dans le corps qui est composé d'anodes de **zinc pur** de configuration spéciale.

Cette électrolyse se génère sans alimentation électrique externe par la le phénomène de **l'électricité statique**, ce qui provoque l'**agglomération** de substances contenues dans l'eau autour de l'ion de zinc libéré (noyau de cristallisation). Les particules, qui offrent alors une surface plus importante, **sont évacuées avec l'eau** dans les conduites, la tendance des agglomérats à adhérer aux parois est considérablement réduite.



Description d'AQUABION® :

Corps de turbulence en acier inox Eau électrolytique Anode en zinc de grande pureté



Corps de turbulence pour protéger et nettoyer l'anode en zinc



Attestation de conformité sanitaire **AQUABION** : No 07ACCNY298

Garantie fabricant de **5 ans** pour l'appareil.

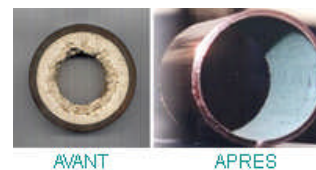
Garantie de remboursement en cas de non fonctionnement avéré pendant les **2 premières années**

Les avantages d'AQUABION®:

Une protection efficace de l'ensemble du réseau d'eau pour atteindre de meilleures performances et une plus longue durée de vie, sans additif chimique.

AQUABION® reste actif, quelle que soit la dureté de l'eau.

- Vos réseaux seront **sans calcaire et sans corrosion**.
- Votre plomberie sera saine et **protégée**, sa durée de vie en sera augmentée.
- Le **nettoyage** de la robinetterie sera facilité.
- La **durée de vie** des appareils ménagers accrue.
- Une baisse des dépenses en sels et produits chimiques.
- Pas de réglage, d'ajout de sels et d'entretien.
- Les propriétés en **sels minéraux** de l'eau sont conservées.
- Un meilleur écoulement de l'eau dans les tuyauteries.
- Une plus grande **efficacité** des appareils de production d'eau chaude et des chaudières.
- **Productivité** d'un chauffe eau solaire accrue en autorisant des températures plus élevées.



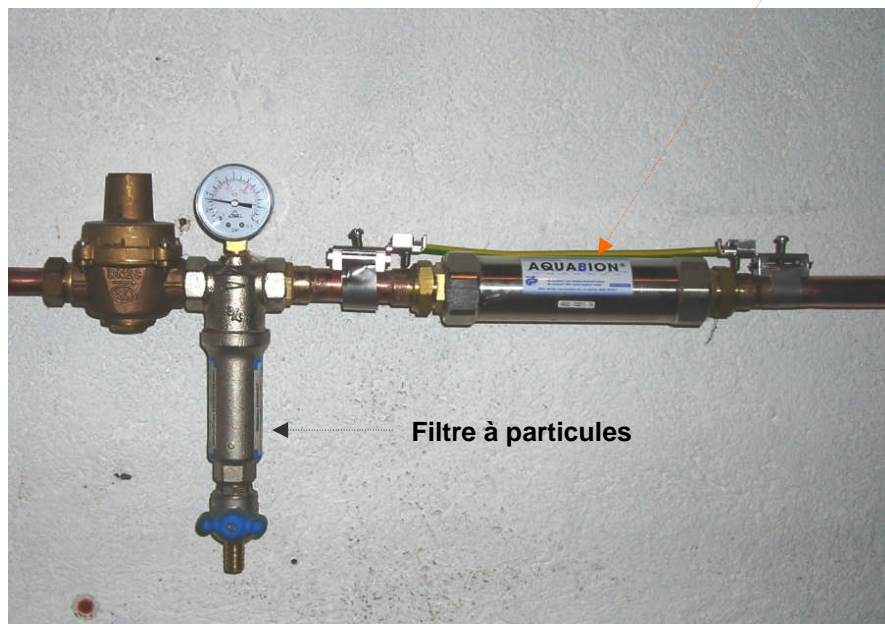
Mise en oeuvre d'AQUABION®:

L'installation de l'AQUABION® doit être effectuée par un professionnel.

Si le système dispose d'un filtre à particules il peut être installé **horizontalement** après celui-ci, une distance équivalente à **3 fois le diamètre nominal** est nécessaire en **aval** afin de permettre la **stabilisation des turbulences** normalement générées par le système.

Lors de l'installation de l'AQUABION® dans une **canalisation métallique**, un **pont électrique Equipotentiel** doit être réalisé.

L' Aquabion® se place après le réducteur de pression.



Entretien d'AQUABION®:

Aucun entretien n'est à réaliser

AQUABION® doit être changé en moyenne **après 10 ans** (la durée dépend de la qualité de l'eau traitée)

Entretien du filtre à particules :

- **Purge** par simple ouverture du robinet deux fois par an.
- **Contrôle du tamis** , nettoyage et échange une fois par an en dévissant le corps.

Pour plus d'informations :

- Contactez nous : genioos@genioos.fr
- www.aquabion-france.com